

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini



Martin Rufer
Directeur



Les producteurs suisses ont-ils besoin des nouvelles techniques de sélection végétale ?

6 mars 2024
Berne

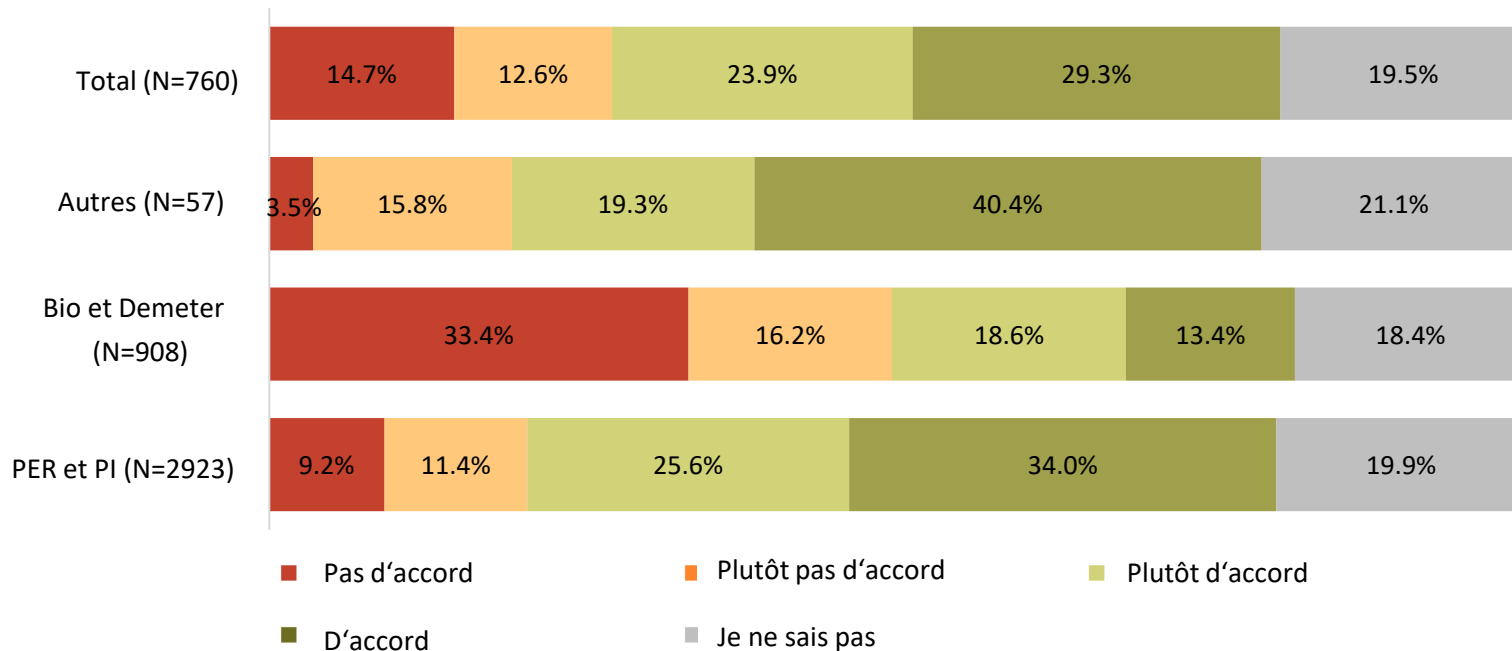
Défis cultureux actuels

- Iv. Pa. 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides »
→ Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et de nutriments
- Changement climatique
→ p.ex. chaleur, sécheresse, gel tardif, ravageurs, maladies
- Exigences de qualité élevées du commerce et des consommateurs
→ produits impeccables, uniformes et standardisés, notamment pour les fruits, légumes et pommes de terre

Les nouvelles techniques de sélection végétale peuvent contribuer à relever ces défis, notamment en accélérant la sélection végétale.

Sondage auprès de la base

« Renforcer la sélection végétale à l'aide de nouvelles techniques de sélection, telles que Crispr-Cas, si elles sont reconnues dans l'UE comme une sélection végétale normale, comme le propose la Commission compétente. »
(par directive) [%], N=3888.



Exigences relatives aux nouvelles méthodes de sélection

- Prise en compte des développements au sein de l'UE.
- Avantages **agronomiques**, économiques ou écologiques.
- Pas de renforcement de la dépendance de l'agriculteur vis-à-vis des entreprises (semencières) (brevets).
- Objectifs de sélection judicieux sur le plan agronomique : Certitude qu'avec de bonnes pratiques agronomiques, aucun nouveau problème n'apparaîtra (p. ex. résistances)

Exigences en matière de réglementation des nouvelles techniques de sélection

Le Cf doit élaborer un projet d'acte conformément à l'Art. 37a, al. 2 LGG

- **UE** : Garantir la compatibilité et tenir compte des évolutions
- **Évaluation des risques** : au moyen d'une approche fondée sur des données probantes et évaluation du produit
- **Déclaration** : Étiquetage de la semence, mais pas du produit
- **Brevets** : Pas de brevet sur les plantes ou parties de plantes

